

Privilège—L'hon. M. Lambert

M. Paproski: Voilà encore Donald le canard!

M. Broadbent: C'est un député d'arrière-ban du parti libéral qui, en faisant le canard, m'a interrompu. Je parlais des congrès des partis politiques. Je tiens à ce que le député sache bien que c'est nous qui assumons les frais de nos congrès, et non les contribuables canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Le vice-premier ministre n'aurait pas manqué de découvrir le mal si seulement il avait réfléchi davantage. Nous ne devons pas prendre l'habitude de transformer les édifices du Parlement, que les Canadiens financent, en annexes de salles de congrès.

M. MacFarlane: Ne perdons pas notre temps!

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Le whip libéral nous conseille de ne pas perdre de temps. En fait, il ne tient pas à nous entendre discuter ce qui est à notre avis un nouveau et sinistre exemple de prodigalités libérales où le gouvernement se croit autorisé à se gorger des deniers publics.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Il faudrait rappeler au vice-premier ministre et président du Conseil privé que c'est aujourd'hui le mercredi des Cendres. Il ne ferait pas mal de se mettre sur la tête une petite pincée de cendres.

Les députés auront sans doute remarqué que l'on n'a offert de consulter les partis d'opposition qu'une fois que la question avait été soulevée.

Je serais le dernier à prétendre qu'on ne peut pas donner ici de réceptions convenables de parlementaires, des réceptions sous l'égide de Votre Honneur, on le peut, bien sûr. Personne ne conteste cela. Il s'agit de déterminer s'il est convenable, dans les circonstances, que des membres d'un parti politique se servent des locaux aux fins pour lesquelles on prétend qu'ils désirent s'en servir, et dans quelle mesure. C'est la première chose qui me préoccupe. Le leader du gouvernement à la Chambre ne m'a pas communiqué quels étaient la portée et l'objet de cette initiative. Je n'en ai pas appris davantage du député de Chicoutimi (M. Langlois).

● (1532)

On m'a dit que Votre Honneur avait consulté le député de Chicoutimi à ce sujet, à la suite de déclarations qui avaient été faites à la radio d'État plus tôt cette semaine et dont Votre Honneur avait pris connaissance. La lettre que Votre Honneur m'a envoyée—à bon droit, je crois, et je ne blâme nullement Votre Honneur pour cela—à de toute évidence croisé celle que je lui avais envoyée et où je lui faisais part de mes inquiétudes. Dans ces circonstances, je crois que la Chambre des communes a le droit de connaître les faits.

Comme Votre Honneur l'a dit dans sa lettre, il a demandé et obtenu des garanties selon lesquelles on n'a nullement l'intention d'autoriser d'autres personnes que les délégués dûment inscrits au congrès et le personnel du congrès à assister à cet événement. Je crois qu'on peut déduire le nombre de personnes qui seront présentes dans l'édifice à partir d'expériences passées. Le parti libéral compte environ 200 parlementaires, si l'on inclut les députés et les sénateurs qui, en vertu des règlements, sont habilités à se servir des locaux. Si chacun de

[M. Broadbent.]

ces parlementaires invite 10 personnes ce qui serait tout à fait convenable d'après les règlements, on peut alors en arriver à 2,000 délégués inscrits.

Je suppose que les renseignements que Votre Honneur a reçus du député de Chicoutimi, ou de qui que ce soit d'autre, ne faisaient pas allusion au nombre d'invités inscrits, d'observateurs, de conjoints et d'autres personnes qui sont légitimement appelées à participer à un congrès politique et qui, j'en suis convaincu, sont maintenant incluses en vertu d'une invitation globale. Le nombre des participants qui se retrouveraient dans les édifices du Parlement ce jour-là pourrait atteindre tout près de 4,000 personnes. D'après les renseignements que Votre Honneur m'a communiqués, je suis convaincu que Votre Honneur ne pouvait pas savoir combien de personnes étaient en cause, et je crois que cette question est sérieuse du point de vue de la sécurité. Si le leader du gouvernement à la Chambre veut prendre à la légère les problèmes de sécurité, fort bien, mais pour ma part, je les prends au sérieux.

Il est exact que des membres du Parlement donnent des réceptions dans notre édifice. Votre Honneur s'en sert pour recevoir des chefs d'États, des représentants d'État étrangers, des parlementaires, des visiteurs d'autres parlements et de divers secteurs de la collectivité. Le gouverneur général s'en sert également à l'occasion et chaque fois qu'on juge bon que Votre Honneur soit présent, que ce soit pour une fête à l'occasion de Noël ou autre chose, l'édifice est employé à bon escient. Voilà une règle dont Votre Honneur pourrait s'inspirer et qui n'est pas mauvaise: toute célébration à caractère parlementaire a sa place dans nos murs.

Outre les objections des patrons d'hôtels et des restaurateurs et pour d'autres considérations d'ordre pécuniaire très importantes et qui sont une cause permanente de friction entre la ville et la colline, j'estime que l'on ne veille pas assez à réserver l'usage de nos édifices aux manifestations à caractère parlementaire. Je dirai respectueusement qu'il s'agit en l'occurrence d'un cas unique dans notre histoire politique. J'admets que nous utilisons ce bâtiment à des fins politiques. Nous nous servons des restaurants, mais jamais nous n'avons reçu ici 4,000 personnes pour un congrès politique.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): On rigole en face. Domage que cela leur semble bizarre. Je refuse de me taire, parce que le ministre des Transports (M. Lang) manifeste un sens de la morale publique qui rappelle un peu trop celui dont il a fait preuve lorsqu'il a fait venir par avion sa bonne d'enfant de Grande-Bretagne.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Il y a un double avantage en l'occurrence. Je suppose que les délégués à ce congrès vont réclamer à bon droit d'ailleurs, en vertu de la loi sur les dépenses d'élections, la déduction fiscale de leurs frais d'inscription au Congrès, d'ailleurs très élevés, \$175. Or le parti progressiste conservateur exige le même montant mais à une différence près c'est que les libéraux veulent utiliser gratuitement le domaine de l'État.

Des voix: Oh, oh!